

NET INFOS

Jeudi 28 mars 2024



Réunion du Gouvernement: examen de projets de textes exécutifs relatifs à des projets de développement

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de projets de textes exécutifs relatifs à des projets de développement à caractère stratégique, la numérisation, le dessalement d'eau de mer et l'agriculture, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 27 mars 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de textes exécutifs relatifs à des projets de développement à caractère stratégique, en particulier dans le domaine du développement du réseau ferroviaire, notamment le tronçon reliant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, ainsi qu'à la mise en œuvre du programme national de dessalement d'eau de mer, décidé par Monsieur le Président de la République, visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans le cadre d'une stratégie globale pour le renforcement de la sécurité hydrique.

Le Gouvernement a également examiné les moyens de coordonner les efforts entre les différents secteurs afin d'accélérer l'opération de numérisation, notamment dans les aspects liés à l'interopérabilité entre les différents systèmes d'information et ce, en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation dans le cadre du groupe de travail multisectoriel chargé d'intégrer les services publics dans le portail national des services numérisés.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le bilan de la campagne labours-semailles 2023/2024, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures décidées par Monsieur le Président de la République pour encourager les agriculteurs, et sur la mise en œuvre de l'opération relative à leur accompagnement technique et opérationnel par les différentes institutions spécialisées, ainsi que l'examen des préparatifs en cours pour garantir le bon déroulement de la saison moisson-battage".



Douanes: appel à la mise en place de stratégies efficaces pour faire face aux défis cybernétiques

Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, a appelé, mercredi à Alger, à la mise en place de stratégies efficaces pour faire face aux défis liés à la sécurité cybernétique, au moment où l'administration douanière cherche à objectiver sa transition numérique.

Le DG des douanes s'est exprimé lors d'une journée d'étude intitulée "Sécurité cybernétique: réalité et défis", organisée par la Direction générale des douanes (DGD), en présence du directeur général de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, le général Abdeslam Belghoul, du directeur général de la numérisation, de la digitalisation et des systèmes d'information économiques au ministère des finances, Boudjema Ghanem, ainsi que des représentants de l'Institut national des études stratégiques globales, du Haut-Commissariat de la digitalisation et des différents corps de sécurité.

S'exprimant à cette occasion, le Général-major Bakhouche a souligné la nécessité de "focaliser sur la sécurité des données numériques dans le domaine douanier et de relever le défi de la sécurité cybernétique en appréhendant les risques que représente l'évolution technologique, et en s'appuyant sur des stratégies efficaces pour faire face aux défis actuels et futurs, notamment au vu des efforts des douanes pour concrétiser la transition numérique, qui est l'une de leurs principales priorités".

Le DG des douanes a mis l'accent sur "la nécessité de valoriser les ressources humaines compétentes pour relever ces défis cybernétiques de manière efficace, à travers une formation appropriée et une sensibilisation à la sécurité, ce qui permet de renforcer la conscience sécuritaire pour éviter ces risques et d'acquérir des capacités professionnelles sur la manière de faire face à ces violations".

Il a également souligné la nécessité pour tous de s'impliquer dans la protection et la sécurisation du cyberspace de l'Etat, étant une responsabilité collective, d'autant que "les systèmes des institutions de l'Etat et des secteurs stratégiques sont désormais sujets aux

cyberattaques de la part des ennemis de l'Algérie, notamment via les sites web et les applications de réseaux sociaux qui constituent une tribune pour les réseaux criminels organisés connus pour leur hostilité à l'égard du pays".

"En dépit de toutes ces tentatives ayant ciblé le cyberspace algérien, la mobilisation de tous les établissements spécialisés dans le domaine de la sécurité informatique a permis de mettre en échec cet objectif insidieux, et aux cadres compétents de l'Etat de contrecarrer ces attaques et de déjouer tous les plans et complots planifiés via le cyberspace", a soutenu le général-major Bakhouche.

Le DG des Douanes a, en outre, mis en avant le rôle de la cybersécurité dans le développement des procédures de sécurité et l'activation des politiques et techniques contribuant à la protection des systèmes, des réseaux et des équipements électroniques contre ces menaces, à travers la mise en place de programmes de protection, le développement de systèmes de détection des hacking et la mise en œuvre des mesures de protection pour réduire les risques liés à la cybersécurité.

Lors de son intervention dans le cadre des travaux de cette Journée d'étude, sous le thème "Systèmes informatiques nationaux : Risques et mesures de cybersécurité", le directeur général de l'Agence de sécurité des systèmes d'information, le général Abdeslam Belghoul, a affirmé que la cybersécurité représentait "une mission complexe et sensible, et une responsabilité commune qui appelle toutes les parties prenantes, chacune dans son domaine de compétence, à redoubler de vigilance et d'efforts pour préserver la souveraineté numérique nationale, notamment dans le contexte actuel".

Par conséquent, il est essentiel de "maîtriser les technologies, de gérer les ressources informationnelles nationales, et de développer l'économie numérique en offrant un espace cybernétique sécurisé aux citoyens", ce qui contribuera à préserver l'image positive de l'Algérie au niveau international et favorisera les investissements étrangers", ajoute le général Belghoul.

Pour sa part, le directeur général de la numérisation, de la digitalisation et des systèmes d'information économiques au ministère des finances, Boudjema Ghanem, a souligné l'importance de l'organisation de cette journée d'étude qui constitue le début d'une campagne de sensibilisation à la lutte contre les cyberattaques dans le pays.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du centre national des transmissions et du système d'information des douanes, Smaïl Boudadi a souligné que l'organisation de cette journée s'inscrit dans le cadre de la coopération et de la coordination entre les différentes institutions de l'Etat pour l'échange d'expertises et la sensibilisation dans le domaine de la cybersécurité.

Il a en outre salué les efforts consentis dans ce cadre par son centre qui est "doté, a-t-il dit, des dernières technologies ainsi que des ressources humaines hautement qualifiées qui veillent à la protection des informations".



Les professionnels tablent sur une augmentation de la part de marché de l'assurance Takaful

L'assurance Takaful, une activité financière émergente qui gagne du terrain en Algérie, devrait augmenter sa part sur le marché des assurances grâce à une demande croissante favorisée par les avantages introduits par la loi de finances 2024.

Ces dernières années, l'assurance Takaful, qui comprend l'assurance générale et l'assurance familiale, a enregistré une progression notable grâce à la création de deux compagnies spécialisées, à savoir El-Djazair Takaful et El-Djazair El-Moutahida Family Takaful, venues s'ajouter à la compagnie Salama Assurances, entrée en activité avant la promulgation, en 2021, du cadre juridique régissant cette activité conforme à la charia, et à la Société générale assurance méditerranéenne (GAM), qui a ouvert la première fenêtre du marché Takaful en Algérie.

Les professionnels du secteur tablent sur une augmentation de sa part de marché de 1% actuellement à 5% à moyen terme, en misant notamment sur les services en ligne proposés par ce type d'assurance conforme à la charia.

Dans une déclaration à l'APS, le PDG d'El-Djazair El-Moutahida Family Takaful, Chakib Kacimi El-Hassani, a affirmé que les mesures fiscales contenues dans la loi de finances 2024 en faveur de l'assurance Takaful "permettent à cette activité de progresser et de jouir ainsi d'indicateurs financiers et de gestion favorables dans cette phase de démarrage".

En effet, la loi de finances 2024 a introduit plusieurs exonérations fiscales en faveur de l'assurance Takaful, notamment la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), qui a touché de larges secteurs économiques, a précisé le responsable, qui a relevé que l'activité de l'assurance Takaful gagnait du terrain aussi bien auprès des particuliers que des opérateurs économiques.

M. Kacimi a expliqué cette progression par le travail de communication des compagnies d'assurance, mais aussi par les efforts consentis par les banques depuis plusieurs années pour encourager le passage vers les produits de l'assurance Takaful.

A une question sur les produits de la compagnie commercialisés à travers quelque 200 agences bancaires, le responsable a indiqué que le premier produit lancé était l'assurance financement (crédits), en vue d'accompagner les clients des banques dans leurs projets immobiliers ou d'équipements, avant d'élargir la gamme à l'assurance voyage et à l'assurance accident.

L'essor de l'industrie automobile, un moteur important pour l'assurance Takaful

De son côté, le Directeur général d'El-Djazair Takaful, Mahfoud Ziane Bouziane, a estimé que les perspectives de l'assurance Takaful en Algérie étaient "prometteuses" grâce à la dynamique que connaît la finance islamique, d'une part, et à l'essor de l'industrie automobile en Algérie, d'autre part, sachant que "le financement de l'acquisition d'un véhicule selon la formule islamique doit s'accompagner d'une assurance automobile Takaful".

El Djazair Takaful, qui a obtenu son agrément du ministère des Finances en mai 2022, propose divers produits, dont l'assurance habitations, l'assurance de biens, l'assurance professionnelle, l'assurance agricole, l'assurance transport et l'assurance industrielle, a fait savoir M. Bouziane, soulignant que l'assurance automobile représentait près de la moitié du chiffre d'affaires de la compagnie.

Le volume des souscriptions auprès d'El-Djazair Takaful a atteint plus de 76 millions DA en 2023, soit 83% de l'objectif fixé, le but étant de couvrir les quatre régions du pays de manière équilibrée, a-t-il soutenu, annonçant l'ouverture prochaine d'une agence dans le sud du pays, en attendant de couvrir, à moyen terme, l'ensemble des wilayas.

M. Bouziane a ajouté que la compagnie préparait le lancement d'une plateforme de souscription électronique, une sorte d'agence virtuelle permettant aux clients de s'enquérir des différents produits d'assurance proposés par El-Djazair Takaful et de souscrire une police d'assurance en ligne.



[Utilisation pacifique du nucléaire](#)

[L'Algérie signe un accord avec la Russie](#)

La signature du mémorandum s'est déroulée en marge de la 13e édition du forum international "AtomExpo", qui s'est tenu au parc Sirius des sciences et des arts à Sochi (Russie), les 25 et 26 mars en cours.

Le ministère de l'Energie et des Mines et la société russe d'énergie nucléaire "Rosatom" ont signé, hier à Sochi (Russie), un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, indique un communiqué du ministère. La signature du mémorandum s'est déroulée en marge de la 13e édition du forum international "AtomExpo", qui s'est tenu au parc Sirius des sciences et des arts à Sochi (Russie), les 25 et 26 mars en cours. Le mémorandum d'entente comprend une feuille de route pour les activités de coopération conjointe pour les années 2024 et 2025, qui englobent l'utilisation des

applications nucléaires dans le domaine de la santé, du traitement par rayonnement, des réacteurs de recherche, des produits pharmaceutiques nucléaires, de la formation scientifique et technique, ainsi que le développement de technologies et d'applications nucléaires à des fins pacifiques, selon le communiqué. L'exposition "AtomExpo 2024", intitulée "Energie propre : construire l'avenir ensemble", a été organisée à travers des séances thématiques et des expositions présentant les principales avancées technologiques réalisées par les sociétés nucléaires russes et internationales.

Cette édition a également inclus un vaste programme d'échanges de vues, sous forme de tables rondes et de débats, avec la participation de dirigeants de l'industrie nucléaire, de directeurs d'entreprises internationales et d'experts mondiaux. A noter que l'exposition a été inaugurée par le directeur général de Rosatom, Alexey Likhachev, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Rafael Mariano Grossi, et la directrice générale de l'Association nucléaire mondiale, Sama Bilbao y León.



Actes de propriété : Vers la réduction des délais de publicité

La Chambre nationale des notaires œuvre à écourter, au maximum, les délais des formalités relatives à la publicité des actes de propriété. Ainsi, la suppression du document PR4-Bis (extrait du plan cadastral), suite à une note remise, lundi dernier, par le ministre des Finances, Laâziz Faïd, va alléger, significativement, les procédures d'établissement de ces actes.

L'annonce a été faite, ce mercredi, par le président de la Chambre nationale des notaires, Ramdane Bougouffa, précisant que cette décision répond à une des doléances des notaires soulignées lors des réunions tenues avec les services du ministère de Finances et la direction générale du domaine national (DGDN).

«La suppression du document dit PR4-bis, comme condition qu'on exigeait au notaire dans les formalités relatives à la publicité des actes de propriété, se veut un soulagement pour nous les notaires, car il constituait un véritable fardeau et prolonge les délais de publicité de 4 mois jusqu'à une année», a indiqué d'emblée le président de la Chambre.

Selon ses précisions, cet extrait du plan cadastral est un document établi par les services du cadastre pour être inclus dans le dossier relatif à l'acte de propriété à déposer au niveau de la conservation foncière. Et depuis que les deux administrations (cadastre et direction générale du domaine national) ont été fusionnées en une seule administration, l'exigence de ce document, comme condition pour la publicité, n'est plus justifiée, d'où son annulation.

Cette décision, a-t-il fait savoir, est entrée en vigueur suite à une note émise par la direction générale du domaine national. Cette note a été remise par le ministre des Finances au président de la Chambre nationale des notaires, à l'issue d'une réunion de travail, tenue lundi dernier au siège du ministère, avec les représentants de la Chambre nationale des notaires.

A ce titre, Bougouffaa tenu à préciser que les réunions périodiques des chambres régionales avec les services du domaine national et la direction générale des impôts (DGI) ont permis de régler de nombreuses problématiques à même de rendre les procédures administratives plus fluides entre ces instances et améliorer la qualité du service public. En ce sens, notre interlocuteur a tenu à saluer l'ouverture des canaux de dialogue entre les Chambres régionales des notaires et l'administration locale du domaine national.

Par ailleurs, notre interlocuteur a souligné que les bureaux de notariat à travers le territoire national sont prêts à accélérer encore les formalités de publicité grâce à la numérisation de l'ensemble des bureaux et n'attendent que l'opération des services du domaine public. «Depuis la mise en service de la plateforme Sidjilcom, il y a quelques années, le traitement des dossiers de nos clients connaît une amélioration remarquable. Et si les services du domaine national et des impôts seront numérisés, les délais des formalités de publicité vont être réduits de façon considérable. Nous souhaitons que ce délai n'excède pas, à l'avenir, les 15 jours», assure-t-il.

Un groupe de travail installé pour une meilleure coopération

Il convient de rappeler que le ministre des Finances, Faïd, a souligné l'impératif de mettre en place un groupe de travail renfermant des représentants de la DGDN et de la DGI, ainsi que des représentants de la Chambre nationale des notaires. Et ce, dans le but de débattre de l'ensemble des préoccupations soulevées par la corporation des notaires et d'améliorer le niveau de coordination et de coopération entre ces instances. Ce groupe de travail, a-t-on affirmé, devrait présenter son premier rapport le mois prochain.

Du côté du ministère des Finances, l'on ne cesse de mettre la pression sur les services du domaine national et des impôts pour qu'ils soient numérisés dans les délais fixés par le président de la République, soit avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Selon le premier argentier du pays, l'on veille de très près sur l'évaluation de l'avancement de cette opération. Il s'agit, a-t-on relevé, d'aller vers une administration plus moderne où les procédures s'effectuent dans le maximum de transparence et de célérité.



Privatisations : Les caisses de l'Etat renflouées...

Le Crédit populaire algérien (CPA) vient d'allonger la très courte liste des grandes entreprises cotées à la Bourse d'Alger. L'introduction hier au marché boursier de la première banque étatique réussira-t-elle à dynamiser ce marché où figurent déjà, sur le marché principal, les quatre entreprises : le groupe Saidal (pharmaceutique), EGH El Aurassi (tourisme), Alliance assurances, Biopharm (pharmaceutique).

Il s'agit là d'un des objectifs majeurs assignés à cette transaction financière, dont le gouvernement en place attend beaucoup aussi bien en termes de transformation au niveau de la gouvernance des banques publiques que de leur modernisation.

En procédant de la sorte, le gouvernement Tebboune va-t-il réussir le pari de réengager le train des réformes économiques qui patinent depuis deux décennies ?

La question est centrale. Il s'agit là en fait de la pierre angulaire des réformes du secteur bancaire et financier, voire des réformes économiques en général, étant donné l'impact que cette introduction ne manquera pas d'avoir sur le processus de transition vers l'économie de marché, tel que les gouvernements successifs l'ont appelé de leur vœux depuis plus de 20 ans.

N'est-ce pas que la première grande tentative de privatisation des banques, en l'occurrence le CPA, remonte au début des années 2000, durant le premier mandat de Bouteflika, avant de l'abandonner, dans des circonstances jamais élucidées, au stade d'une évaluation économique à peine entamée par un cabinet étranger.

Il fut question alors de céder cette banque à un repreneur étranger. Aujourd'hui, le choix porté sur la privatisation via la Bourse du CPA et de la BDL (Banque de développement local) prochainement va-t-il atteindre l'objectif qui lui est assigné, à savoir l'amélioration de son management et le défi de transparence ?

Les observateurs de la scène économique méditent déjà sur le succès de la démarche et espèrent que cette opération pourra avoir un effet d'entraînement sur le reste des réformes.

Il y a lieu d'indiquer, dans cette optique, que le processus des réformes inscrit à l'actif du gouvernement actuel englobe aussi la privatisation des entreprises publiques économiques du secteur industriel. Ce dernier constitue en effet un casse-tête chinois aux dirigeants, qui constatent depuis longtemps son immobilisme, si ce n'est sa décadence.

Nombre d'EPE engloutissent des sommes colossales de l'argent public juste pour maintenir l'activité et donc des emplois. L'Exécutif, bien qu'il tergiverse, considère que céder ces entités au privé reste l'unique solution pour certaines d'entre elles. Mais force est de relever que toutes ces privatisations constituent une entrée d'argent pour le Trésor public.

Le gouvernement peut être intéressé ainsi par renflouer les caisses de l'Etat. Il en est ainsi pour le produit de vente des 30% du capital du CPA. Le Trésor public aura donc engrangé, au terme de cette opération, plus 112 milliards de dinars.

La question est de savoir ce que l'Exécutif compte faire de ces ressources, produit de la privatisation ? Va-t-il réinjecter une partie au sein de ces entreprises à l'effet de les renforcer ou plutôt en disposer pour faire face à ses dettes. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reconnu en janvier dernier au forum d'El Moudjahid que la dette interne a augmenté.

La dette est de 15 500 milliards de dinars et est constituée, a-t-il indiqué, de presque totalement de la dette interne. «Aujourd'hui, le taux d'endettement du pays est de 47% du PIB», selon lui.

Les disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR) étaient, selon le rapport de conjoncture de la Banque d'Algérie en février dernier, de 2268,3 milliards de dinars à fin septembre 2023. Elles sont destinées au financement du déficit budgétaire, a rappelé le ministre des Finances en novembre dernier.

La loi de finances pour 2024 prévoit un déficit budgétaire de -6170 milliards de dinars, soit -17,4% du PIB, contre -5526 milliards de dinars (-16,4% du PIB), en prévision de la clôture de l'année 2023.



La banque des BRICS prévoit d'accorder des prêts d'un montant global de 5 milliards \$ en 2024

Lancée en 2015, la banque de développement des BRICS est considérée comme une tentative de bousculer l'architecture financière mondiale dessinée par les accords de Bretton Woods et de constituer une alternative au FMI et à la Banque mondiale.

La New Development Bank (NDB), la banque de développement fondée par les pays membres du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), envisage d'accorder des prêts d'un montant global de 5 milliards de dollars en 2024 aux pays membres de la coalition ainsi qu'à d'autres économies émergentes et en développement, a annoncé le son vice-président de l'institution, Zhou Qiangwu, ce mardi 26 mars.

« Durant l'épidémie, notre activité a été quelque peu affectée, mais maintenant tout est rentré dans l'ordre », a-t-il déclaré, lors d'un forum sur l'intégration asiatique qui se tient dans la ville chinoise de Boao.

Basée à Shanghai, la banque des BRICS s'est donné pour objectif de mobiliser les ressources pour les infrastructures et projets de développement dans les pays membres du groupe des BRICS et d'autres économies émergentes et en développement.

La création de cette institution est souvent considérée comme une tentative de bousculer l'architecture financière mondiale dessinée par les accords de Bretton Woods et de constituer une alternative au FMI et à la Banque mondiale, des institutions très critiquées pour leur incapacité à refléter le poids grandissant des BRICS qui représentent plus de 40 % de la population de la planète et 26 % du PIB mondial.

Pour rappel, cinq nouveaux pays (l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Egypte, les Emirats arabes unis et l'Ethiopie) ont rejoint en janvier 2024 le bloc des BRICS, qui cherche à gagner en influence dans le monde.

Assurances : un chiffre d'affaires de 169,6 milliards de DA à fin décembre 2023

Dans une note de conjoncture qu'il vient de publier, le Conseil national des assurances affirme qu'au 31/12/2023, le marché algérien des assurances, toutes activités confondues, «enregistre un chiffre d'affaires de 169,6 milliards de DA, en croissance de 3,5% par rapport à l'exercice 2022 ».

Les Assurances de Dommages «prédominent le marché national, avec une part de 85%, suivie par les Assurances de Personnes (AP), avec une part de 10,4% ».

En ce qui concerne les Acceptations internationales, «elles détiennent 4,4% de parts, pour une valeur de 7,4 milliards de DA, à fin 2023, contre 6,8 milliards de DA, à fin 2022, soit une augmentation de 8,7% ».

Une première réalisation, précise le CNA, est enregistrée au titre de l'activité « Re-Takaful » d'un montant de 180,5 millions de DA.

Les sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance s'élèvent, au titre de l'exercice 2023, à 76,4 milliards de DA, pour un total de 1 684 940 dossiers déclarés. Selon le CNA, les indemnisations atteignent un montant de 74,1 milliards de DA, pour un total de 1 471 967 dossiers réglés,

Dans son document riche en informations, le CNA indique qu' «avec une part de 45,6% du total de la production des Assurances de Dommages, l'assurance « Automobile » réalise, au 31/12/2023, un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de DA, soit une progression de 1,6% par rapport à la même période de l'exercice 2022 ».

La branche « Crédit » cumule, au titre de l'exercice 2023, un total de 3,2 milliards de DA de primes émises, en hausse de 12,3%, comparativement à l'exercice 2022.

هذه شروط وكيفيات تأسيس بنك ومؤسسة مالية

تضمن العدد الاخير من الجريدة الرسمية رقم 18 صدور نظام يحدد شروط الترخيص بتأسيس بنك ومؤسسة مالية واعتمادها.

ويهدف هذا النظام رقم 01-24 إلى تحديد الشروط المتعلقة بالترخيص بتأسيس بنك ومؤسسة مالية، وكذا فتح فرع بنك ومؤسسة مالية أجنبية واعتمادها.

وحدد هذا النظام كيفيات الترخيص بإنشاء بنك ومؤسسة مالية وفتح فرع بنك ومؤسسة مالية أجنبية.

ووفقا لذات النظام فإنه يوجه طلب الترخيص بتأسيس بنك ومؤسسة مالية وفتح فرع لبنك ومؤسسة مالية أجنبية، من طرف الطالب (بن)، شخص طبيعي أو معنوي، إلى رئيس المجلس النقدي والمصرفي، ويرفق هذا الطلب بملف المشروع اخملطت تجسيده.

كما جاء في هذا النظام اعتماد بنك ومؤسسة مالية وفرع بنك وفرع مؤسسة مالية أجنبية حيث يتعين على البنوك والمؤسسات المالية وفروع البنوك والمؤسسات المالية الأجنبية التي حصلت على الترخيص المنصوص عليه في المادة 5 أعلاه، أن تطلب لدى المحافظ الاعتماد المنصوص عليه في المادة 100 من القانون رقم 09-23 المؤرخ في 3 ذي الحجة عام 1444 الموافق 21 جوان سنة 2023 والمتضمن القانون النقدي والمصرفي.

كما تضمن ذات العدد من الجريدة الرسمية نظام رقم 02-24 يتعلق بالحد الأدنى لرأسمال البنوك والمؤسسات المالية العاملة في الجزائر.

حيث يهدف هذا النظام إلى تحديد الشروط المتعلقة بالحد الأدنى لرأسمال، التي يجب أن تستوفيها البنوك والمؤسسات المالية وفروع البنوك والمؤسسات المالية الأجنبية العاملة في الجزائر.

كما يجب على البنوك والمؤسسات المالية أن يتوفر لديها في كل لحظة، حد أدنى لرأسمال أو التخصيص بنفس المبلغ بالنسبة لفروع البنوك والمؤسسات المالية الأجنبية، يحدد كالاتي:

- بنك : عشرون مليار دينار جزائري، (دج. 20.000.000.000)

- بنك أعمال : عشرون مليار دينار جزائري، (دج. 20.000.000.000)
- بنك رقمي : عشرة ملايين دينار جزائري، (دج. 10.000.000.000)
- مؤسسة مالية : ستة ملايين وخمسمائة مليون دينار جزائري (6.500.000.000 دج.)



إنشاء مركز وطني لقاعدة البيانات مهم لإنجاح الرقمنة بالجزائر

أكد المستشار في مجال تكنولوجيات الإعلام والاتصال، يونس قرار، على أهمية مشروع إنشاء مركز وطني لقاعدة البيانات بمعايير دولية. قصد إنجاح إستراتيجية الرقمنة التي تنتهجها الجزائر. داعيا إلى الإستعانة بكفاءات جزائرية لتسيير هذا المشروع.

وأوضح قرار خلال نزوله ضيفا بالقناة الإذاعية الأولى، عن وجود توجه جدي نحو الرقمنة في العديد من القطاعات. وأنه يمكن تسريع وتيرة تجسيد هذا المشروع على أرض الواقع. خاصة وأن الجزائر مطالبة بمسايرة التطورات التكنولوجية الحاصلة في العالم.

ودعا المستشار التكنولوجي إلى إدراج مشروع مركز إيواء البيانات قصد السماح بتبادل المعلومات والبيانات الشخصية وتحسين مناخ الإدارة الإلكترونية. مضيفا أن هذا المسعى يتحقق بمحيط لحماية هذه البيانات يتمثل في طاقة كهربائية فعالة وشبكة أنترنت قوية.

كما اقترح ذات المتحدث، حلول وطنية رقمية ناجعة لإحتواء تسيير أحكم الأمن المعلوماتي والسيبيراني. مع اختيار كفاءات مؤسساتية جزائرية تمتلك تجارب عالمية حتى تستطيع القيام بقراءة مسبقة وفهم تلك الحلول المقترحة.

إضافة إلى عروض تتصل بالرقمنة والفلاحة مشاريع تنموية استراتيجية على طاولة الحكومة

خصصت الحكومة اجتماعها الأسبوعي لدراسة مشاريع نصوص تنفيذية تتعلق بعدد من المشاريع التنموية، بالإضافة إلى عروض تتصل بالرقمنة والفلاحة، حسب ما أفاد به بيان لمصالح الوزير الأول.

وذكر المصدر أن الاجتماع سلط الضوء على عدد من المشاريع التنموية ذات الطابع الاستراتيجي خاصة في مجال تطوير شبكة السكة الحديدية ولاسيما في الجزء الرابط بين بشار- تندوف - غار جبيلات، بالإضافة إلى تجسيد البرنامج الوطني لتحلية مياه البحر الذي أقره رئيس الجمهورية والرامي إلى تحسين التزويد بمياه الشرب ضمن استراتيجية شاملة لتعزيز الأمن المائي.

كما درست الحكومة سبل تنسيق الجهود بين مختلف القطاعات من أجل تسريع عملية الرقمنة لا سيما في الجوانب الخاصة بضمان التشغيل المتبادل بين مختلف الأنظمة المعلوماتية، وذلك بالتنسيق مع المحافظة السامية للرقمنة في إطار فريق العمل متعددة القطاعات المكلف بإدراج الخدمات العمومية في البوابة الوطنية للخدمات الرقمية.

هذا، واستمعت الحكومة إلى عرض حول حصيلة حملة الحرث والبذر 2023/2024، خاصة فيما تعلق بتنفيذ التدابير التي أقرها السيد رئيس الجمهورية لتشجيع الفلاحين، وتجسيد عملية المرافقة التقنية والعملياتية لصالحهم من قبل مختلف المؤسسات المتخصصة، فضلا عن استعراض التحضيرات الجارية لضمان السير الجيد لموسم الحصاد والدرس القادم.

تشمل المواقع الإلكترونية الحكومية وأنظمة مؤسسات الدولة.. بخوش:

الجزائر أفلتت محاولات استهداف فضائها الإلكتروني

*استحداث برامج الحماية وتطوير أنظمة الكشف عن الاختراق

*السلطات العليا للبلاد تولي أهمية بالغة لمجال الأمن السيبراني

أكد المدير العام للجمارك، اللواء عبد الحفيظ بخوش، أن الجزائر تمكنت من التصدي إلى كل المحاولات البائسة التي استهدفت فضائها الإلكتروني الوطني، وأفشلت جميع المؤامرات التي أرادت اختراق هذا الفضاء من طرف أعدائها والجهات التي تحاول زعزعة استقرارها، مذكرا بالأولوية التي توليها السلطات العليا للبلاد لتأمين فضائها الرقمي واجهاض هذه المحاولات.

أوضح بخوش في كلمة ألقاها خلال اليوم الدراسي الذي نظّمته المديرية العامة للجمارك حول "الأمن السيبراني: تحديات ورهانات" أمس، بمقرها بالجزائر، أن تعبئة جميع المؤسسات المتخصصة في مجال أمن المعلومات حال دون بلوغ هذا الهدف "الخبيث" المتمثل في الهجمات السيبرانية والاختراقات الإلكترونية والتهديدات الأمنية، وسمح لإطارات الدولة الجزائرية الأكفاء التصدي لهذه الهجمات وإفشال جميع الخطط والمؤامرات التي تم التخطيط لها عبر الفضاء الإلكتروني.

وألح بخوش على أن هذه المخططات تستدعي تعزيز الوعي والتحسيس بخطورة هذه الظاهرة، والعمل على تعزيز الإجراءات الأمنية والتقنية لمواجهةها بكل فعالية، ملخصا هذه التهديدات الشائعة في الفيروسات وبرامج التجسس ومختلف الاختراقات السيبرانية التي تستهدف خاصة المواقع الإلكترونية الحكومية وأنظمة مؤسسات الدولة والقطاعات الاستراتيجية، والتي أصبحت معرضة للهجمات السيبرانية من قبل أعداء الجزائر - كما قال - ، ناهيك عن المواقع وتطبيقات الشبكات الاجتماعية التي تبقى منبرا لشبكات الجريمة المنظمة المعروفة بعنائها وكرهيتها لوطننا، والتي ما فتئت تقود حملات تخريبية لزعزعة استقرار الجزائر.

وفي هذا الشق ركز المتحدث على ضرورة تطوير إجراءات الأمن وتفعيل السياسات والتقنيات التي تساعد في حماية الأنظمة والشبكات والأجهزة الإلكترونية من التهديدات السيبرانية، من خلال استحداث برامج الحماية وتطوير أنظمة الكشف عن الاختراق وتنفيذ إجراءات الحماية الأخرى لتقليل المخاطر المرتبطة بالأمن السيبراني. كما ذكر بأن السلطات العليا للبلاد تولي أهمية بالغة لمجال الأمن السيبراني الذي كان محور قرارات رئيس الجمهورية، والتي تمثلت في ضرورة وضع منظومة وطنية لأمن الأنظمة المعلوماتية وإيلاء أهمية قصوى للأمن السيبراني وكذا إنشاء مدرسة وطنية عليا للأمن السيبراني لضمان توحيد الجهود ومضاعفة الفعالية في هذا المجال الحساس، من أجل تحصين الأمن

الوطني القومي. وأضاف المدير العام للجمارك أن هيئته وفي اطار تطوير نظامها المعلوماتي الجديد بات من الضروري التركيز على أمن البيانات الرقمية في المجال الجمركي وتوطيده بالأمن السيبراني، من خلال فهم التحديات والتهديدات التي ينطوي عليها هذا التطور التكنولوجي واعتماد استراتيجيات فعالة لمواجهة التحديات الحالية والمستقبلية. وأشار إلى أن كسب رهان الأمن السيبراني يعتمد أساسا على تثمين العنصر البشري الذي تنبثق منه الكفاءات والمهارات اللازمة للتصدي للتحديات السيبرانية بفعالية، من خلال توفير التدريب المناسب الذي يمكن من تعزيز الوعي الأمني لتفادي هذه التهديدات واكتساب القدرات المهنية حول كيفية التعامل مع الاختراقات السيبرانية.